
Compte-rendu de la commission électorale

13 novembre | 12h45 | Salle du comité de l'AGL

Présents : Florence Vanderstichelen, Fanny Simon, Pierre-Alexandre Beaufort, Maxime Debruxelles, Mehdi Dumoulin, Nicolas Mathey

Excusés : Olivier Pereira, Elodie Souplit, Maxime Lahou, Jean-François Vandrooghenbroeck

Secrétariat : Antoine Saint-Amand

I. Fin lecture des recommandations

I.1. Parité

Suite à la demande du CASE, la parité a été rajoutée dans le règlement l'année dernière. Il faut ainsi un équilibre de 50 % de chaque sexe sur les listes, avec une marge de 10 %. Il y a eu un problème car des listes ont été validées puis, après vérification des cartes d'étudiant, il n'y avait plus de quorum. Par ailleurs, une des listes s'était amusée à essayer de rendre une autre liste invalide en faisant tout en sorte pour qu'elle n'ait pas le quorum. La question est donc de savoir si la commission inscrit de nouveau une obligation dans le règlement ou plutôt une recommandation.

La question fait débat au sein de la commission. Certains plaident pour une recommandation car il y a un risque qu'on aille chercher des candidats pour leur sexe plutôt que pour leur motivation, ou, au contraire, qu'une liste doit se défaire de certains candidats motivés, mais du sexe « surnuméraire ». Cependant, les quotas participent à instaurer un climat favorable à l'implication de tous et pas juste des hommes. Il faut être attentif à ne pas faire que du « juridique » tels que les quotas, mais à sensibiliser à la question également.

Finalement, la commission présentera au CASE sa difficulté à trancher la question et proposera qu'on essaye le jeune système des quotas encore un an car il est trop tôt pour pouvoir tirer des conclusions.

La question des personnes intersexe et transgenre est également amenée. La commission décide qu'elle évaluera au cas par cas si la situation se présente.

I.2. Campagne neutre

L'an dernier, il y avait eu plusieurs problèmes sur facebook puisque d'autres personnes que des candidats allaient faire de la publicité pendant la campagne neutre. Il y avait aussi des collages un peu partout où on ne pouvait pas.

La commission est unanime pour dire qu'il faut réduire la campagne neutre à la seule période du vote.

I.3. Charte

Une charte de bonne conduite des candidats va être rédigée. Elle sera la plus simple possible. La commission va rédiger un premier jet de la charte et la soumettre aux référents des listes au début de la campagne.

2. Divers

2.1. Fixation de la prochaine réunion

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 8 décembre, de 16h à 18h.

2.2. Rencontre UBE

Elle aura lieu jeudi de la semaine prochaine (20 novembre), sur le temps du midi, à l'AGL.